

## ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.  
Six mois..... 9 »  
Trois mois..... 4 5)

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

**Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers**  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

**BUREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR**

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 25 JANVIER

## La crise ministérielle

23 janvier.

M. Léon Bourgeois a rendu visite au Président de la République vers quatre heures et demie et il lui a rendu compte de l'état de ses négociations. Son entretien avec M. Félix Faure s'est prolongé jusqu'à cinq heures et demie.

L'agence Havas annonçait qu'à la suite de ces entretiens, M. Bourgeois continuerait ses pourparlers avec le ferme espoir de les voir aboutir.

En sortant de l'Élysée, le député de la Marne s'est rendu à son domicile, où a été tenue une nouvelle réunion à laquelle ont assisté MM. Lockroy, Doumer, Combes, Verninac et Demôle.

M. Doumer, qui avait accepté le portefeuille des finances, s'est spontanément récusé afin de faciliter l'entrée dans le cabinet de certains éléments modérés auxquels M. Bourgeois avait l'intention de s'adresser.

Enfin une troisième conférence a eu lieu dans la soirée, toujours au domicile de M. Bourgeois. De neuf heures elle s'est prolongée jusqu'à une heure du matin.

MM. Lockroy, Demôle, Combes, Verninac et Cavaignac y assistaient.

Au cours de l'entretien, MM. Lockroy, Combes et Demôle se sont détachés et ils se sont rendus chez M. Peytral.

Quelques minutes après leur retour chez M. Bourgeois, la conférence s'est séparée.

Aucun renseignement n'a été fourni par les intéressés sur les particularités de cette dernière réunion.

En sortant de chez M. Bourgeois tous les conjurés ont déclaré aux journalistes qu'ils avaient juré le silence...

24 janvier.

M. Bourgeois a définitivement remis au Président de la République le mandat qu'il lui avait confié.

Voici la note officielle qui annonce l'échec définitif des combinaisons imaginées par M. Bourgeois :

« M. Léon Bourgeois s'est rendu ce matin à 9 heures chez M. le Président de la République et lui a fait connaître qu'il n'avait pu réunir les concours suffisants pour l'exécution du programme sur lequel pouvait se faire, dans sa pensée, l'union du parti républicain.

» Il a prié, en conséquence, M. le Président de la République de le décharger du mandat qu'il avait bien voulu lui confier.

» En exprimant à M. Bourgeois tous ses regrets, M. Félix Faure a tenu à le remercier de l'empressement avec lequel il avait personnellement répondu à son appel, et a ajouté qu'il lui restait obligé de ses efforts persévérants.

» Le Président de la République a décidé de faire appeler dans la matinée plusieurs personnages politiques pour les consulter sur la situation.

Nouveaux détails sur l'échec de M. Bourgeois :

Il y a lieu de revenir sur les causes qui ont amené M. Léon Bourgeois à résigner le mandat que lui avait confié le Président de la République en vue de la formation d'un Cabinet. C'est

l'impossibilité, après des tentatives répétées, de trouver un titulaire au ministère des finances, qui a amené cette retraite.

Un instant on avait conseillé à M. Bourgeois de prendre, pour trancher la difficulté, le portefeuille des finances. Mais après réflexion, M. Bourgeois, dans la dernière conférence, a déclaré qu'il ne croyait pas devoir assumer cette tâche en cours de discussion budgétaire; il y avait lieu, en outre, de trouver un ministre de l'intérieur. C'est alors que fut suggérée l'idée de tenter une nouvelle démarche auprès de M. Peytral. Celui-ci déclara s'en tenir à la note publiée lundi matin par l'Agence Havas, note le concernant ainsi que MM. Poincaré, Cavaignac et Barthou. A son sens, cette note contenait l'engagement explicite de ne plus faire partie de la combinaison en cours.

Quand cette réponse fut connue des personnes prenant part à la conférence, il fut d'un commun accord reconnu que, les pourparlers ne pouvant aboutir, il y avait lieu, pour M. Léon Bourgeois, d'informer, le Président de la République qu'il ne lui était pas possible de continuer ses démarches.

Ajoutons, comme dernier détail, que ce qu'on a dit des attributions de portefeuilles n'est pas rigoureusement exact.

Dans la soirée, M. Mesureur, député, de Paris, avait été pressenti au nom de M. Léon Bourgeois pour le ministère du commerce.

\*\*\*

Les radicaux sont furieux de l'échec de M. Bourgeois.

C'est, disent-ils, un homme très surfait, surfait quant à l'intelligence, à l'habileté, au caractère. C'est une façade badigeonnée, tant bien que mal, mais qui ne cache rien.

Les opportunistes au contraire, sont très satisfaits.

Ils disent bien haut que ce n'est pas M. Bourgeois qui est atteint seulement, mais tout le parti radical.

Ils se plaisent à croire qu'ils sont débarrassés des prétentions de ces vantards pour quelque temps.

Tous les personnages parlementaires précédemment désignés ont été entendus, à tour de rôle, par M. Félix Faure. On ne voit pas très bien ce qui en résultera, car ils sont en désaccord eux-mêmes comme ceux qu'a vus M. Bourgeois.

Voilà maintenant que le Centre reproche au Président d'avoir fait appeler ces individualités variées. On voudrait, dans certains groupes, que la concentration fut définitivement abandonnée.

Aucune décision ne sera prise avant demain matin par M. Félix Faure, pour désigner le chef du futur Cabinet.

Cette dernière nouvelle plonge les députés dans la stupefaction.

On dit que M. Brisson recommande vivement un Cabinet d'union républicaine, mais il n'en désigne pas le président.

## L'avaleur de couleuvres

On ne peut s'empêcher, en lisant les notes des journaux sur la crise ministérielle, de ressentir une certaine surprise mêlée d'un légitime orgueil; nous ignorions qu'il y eût en France, et plus particulièrement dans

les deux Chambres, un si grand nombre de spécialistes ferrés sur tout et, par conséquent, propres à tout. Rien de plus flatteur pour notre amour-propre national, mais aussi, confessons-le, rien de plus inattendu.

Voyez, par exemple, M. Georges Cochéry: à une heure, il prend le portefeuille de la guerre; à trois heures, celui des finances, et, dans la soirée, on parle de lui pour les travaux publics. Pareillement, M. Cavaignac voltige des finances à la guerre et de la guerre à la justice, sans trop savoir où se poser. M. Combes oscille entre l'instruction publique et la marine; M. Lockroy hésite entre cette même marine, l'instruction publique et le commerce.

On connaît l'histoire du juge qui s'en remettait au hasard des dés pour rendre ses sentences; il semble que M. Bourgeois mette dans un chapeau les noms de ses collaborateurs, pêle-mêle avec les divers portefeuilles dont il dispose et qu'il les en tire au petit bonheur. Sa combinaison ministérielle a ainsi tout le piquant d'une tombola.

La même incertitude dirige dans le choix de ses ministres le censé futur président du Conseil. Un jour, il groupe indistinctement les adversaires les plus fermes de l'impôt sur le revenu et ses défenseurs les plus énergiques, en homme qui n'a, sur cette question, ni préjugé, ni préférence. Le lendemain, il exclut de sa combinaison et ceux qui protestent contre cet impôt et les réformateurs timides qui voudraient, avant de l'établir, précéder à une petite expérience *in animâ vili*, c'est à dire sur les contribuables. Tantôt, les progressistes, que M. Isambert préside et ceux que dirige M. Jullien, lui apparaissent comme le plus solide pivot de sa majorité; tantôt, il cherche son point d'appui dans le radicalisme pur. Il veut concentrer à gauche, puis un peu plus à droite et enfin se décide bravement à ne se fixer nulle part.

Ceux-là mêmes qu'il tenait d'abord pour indispensables et, dans une certaine mesure, pour des hommes providentiels, lui semblent ensuite dangereux; après avoir refusé de rien faire sans eux, il les exclut avec la même résolution.

Tout cela peut sembler étrange; mais c'est beaucoup moins drôle, en somme, que la facilité avec laquelle les collaborateurs de M. Bourgeois troquent entre eux leurs portefeuilles.

Ce sont, évidemment, des hommes sans parti-pris et sans déterminations irrévocables; leurs aptitudes les rendant propres à tout, ils se déclarent prêts à tout et s'estiment fort capables de diriger avec une égale compétence les services les plus divers.

M. Bourgeois, qui certainement les connaît bien, leur rend cette justice qu'ils seront partout à leur place en quelque fonction que le hasard les mette, puisque, après avoir songé un instant à utiliser tel personnage à la marine, il l'envoie à l'instruction publique, puis aux finances, et réciproquement.

Au fond, cet homme, que nous croyons honnête, jusqu'à preuve contraire, est rongé par une incurable tristesse. Il se voit ridicule; à ses épaules brûle la souquenille de Jocrisse et il n'ose point la secouer. Il se sent coulé chez les « modérés » et chez les radicaux qui ne le considèrent plus que comme un de ces clowns détraqués dont on attend, aux cirques,

la chute et le cassage de reins. Mais, voilà. Ce n'est pas pour lui qu'il travaille et qu'il risque de s'estropier ou de se briser les os, c'est pour les amis. « Que le ministère vous dégoûte — disent les copains — rien d'impossible ni d'étonnant. Mais nous n'en avons pas encore goûté nous autres et nous voulons y mettre la dent. Allons, camarades, remuez-vous. Casez-nous d'abord et, ensuite, vous vous tirerez les pieds si le cœur vous en dit. »

Pauvre M. Bourgeois! C'est égal, il faut que les « politiciens » aient un spécial et rude estomac pour avaler, sans haut-le-cœur, tant et de si fortes couleuvres.

## Sinistre canard

### Le prétendu assassinat du général Jamont

Le bruit s'était répandu avant-hier soir que le général Jamont, commandant du 6<sup>e</sup> corps d'armée, avait été assassiné.

Cette nouvelle avait été propagée par des voyageurs venant de Nancy et même de la frontière. Le général, disaient-ils, avait été tué par un douanier allemand. On donnait encore d'autres détails très précis sur ce meurtre prétendu.

Au ministère de l'intérieur on a déclaré n'avoir reçu aucune nouvelle d'un événement de ce genre.

Même réponse a été faite au ministère de la guerre par l'officier de service.

Cette double réponse permet de considérer la nouvelle comme inexacte.

## INFORMATIONS

### La santé du Pape

D'après les journaux italiens, Léon XII a été atteint il y a huit jours d'un assez fort refroidissement compliqué d'une complète extinction de voix.

Pendant trois jours le pape a dû garder le lit toute la journée. Ces derniers jours il ne s'est guère levé que vers midi pour les audiences indispensables.

Aujourd'hui, Léon XIII, malgré son état de faiblesse, est à peu près rétabli.

Les médecins n'ont jamais été inquiets un seul moment, car l'indisposition était des plus légères.

Toutefois, vu son grand âge, ils l'ont obligé à prendre les plus grandes précautions et à suspendre tout travail.

Le 2 mars prochain, le pape entrera dans sa quatre-vingt-sixième année et commencera sa dix-septième année de pontificat.

### Mort du général Riu

Le général Riu, député du Loir-et-Cher, est mort hier matin à son domicile, rue de Bellechasse, des suites d'une maladie de cœur.

Les obsèques civiles de M. Riu seront célébrées samedi. Selon la volonté du défunt, aucun discours ne sera prononcé, aucune couronne ne sera envoyée, les honneurs militaires ne seront pas rendus et il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

### Mort de M<sup>me</sup> Decrais

M<sup>me</sup> Decrais, femme de notre ancien ambassadeur à Vienne et à Londres, vient de mourir, enlevée en cinq jours par l'influenza à l'affection des siens.

### Interruption de communications télégraphiques avec l'étranger

L'administration des télégraphes a fait afficher à la Bourse la note suivante :

Pas de communications directes avec Vienne, Bruxelles et Francfort. Un seul fil avec Berlin. Communications insuffisantes avec Londres. Pas de communications directes avec Amsterdam.

### Bonne nouvelle pour l'infanterie de marine

Une bonne nouvelle pour les officiers de l'infanterie de marine.

Le ministre de la guerre, ne pouvant admettre que l'unification des soldes votées par le Parlement ne soit pas appliquée outre-mer, a décidé de payer tous les officiers qui feront partie de l'expédition au taux uniforme de l'artillerie de marine.

Comme conséquence le budget colonial de 1896 prévoit une augmentation pour l'unification des soldes dans toutes nos colonies à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1896.

### Les musiques militaires

M. Ambroise Thomas, consulté par le ministre de la guerre sur la réduction des musiques militaires, a répondu qu'il verrait de graves inconvénients à ce que l'effectif des musiques militaires fût réduit à 34 musiciens. Selon le directeur du Conservatoire national, un nombre inférieur présenterait de graves inconvénients au point de vue de l'exécution des morceaux.

En attendant, le 4<sup>er</sup> bureau de la direction de l'infanterie n'en persiste pas moins dans son projet de doter de musique les dix-huit nouveaux régiments régionaux qui en sont encore dépourvus. Mais, avant de nommer les dix-huit nouveaux chefs et le même nombre de sous-chefs, on va procéder à l'établissement d'une nouvelle liste de candidats à ces deux emplois. Un concours n'étant prévu que pour l'année 1896, on devra attendre la fin de l'année pour nommer les titulaires définitifs et régulariser les crédits.

### L'exposition de Bordeaux

Nouveau délai accordé pour la remise des demandes d'admission. — Le comité de l'exposition vient de décider que le délai pour la remise des bulletins des demandes d'admission sera reculé jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 1893.

### Les négociants en vins de la Charente

Le préfet de la Charente a reçu en audience une délégation des syndicats du commerce en gros des vins et spiritueux du département, venue pour lui exprimer la situation déplorable faite au commerce par le privilège des bouilleurs de cru et les conséquences ruineuses du projet du ministre des finances, s'il était voté.

Les délégués, après avoir exposé leurs raisons au préfet, lui ont remis un rapport concluant :

« 1<sup>o</sup> A la suppression immédiate du privilège des bouilleurs de cru ;

« 2<sup>o</sup> A ce qu'on ne surélève pas les droits sur l'alcool ;

« 3<sup>o</sup> A ce qu'on n'opère de dégrèvements qu'à l'aide des ressources provenant exclusivement de la fraude et non en surchargeant l'alcool. »

Le rapport demande enfin pour le commerce des liquides le retour au droit commun.

### Accident aux correspondants, en Chine, du « Figaro » et de l'« Illustration »

On télégraphie de Kin-Chau :

« Les correspondants du Figaro et de l'Illustration qui se trouvent à la suite du corps d'armée commandé par le maréchal Oyama, ont failli mourir asphyxiés dans leurs baraquements. Ils sont restés inanimés une grande partie de la nuit de lundi à mardi, et ne sont revenus que difficilement à la vie. »

### La dernière de M. Zevaès

Les nombreux amis que possède M. Alexandre Zevaès à Sanmur, — en ce, naturellement, compris les amis de feu Dubarry — nous sauront gré, sans doute, de leur résumer exactement la conférence faite samedi dernier, à Châlon-sur-Saône, par le jeune Alexandre, l'un des plus chers espoirs du socialisme ahuri.

Son programme, bien entendu, vise spécialement l'expropriation de la classe capitaliste et la socialisation des moyens de production. »

Voici quelques-uns des arguments :

« Nous voulons continuer la lutte des déshérités contre l'oligarchie des privilèges... Ils sont nombreux aujourd'hui, les prodromes d'une révolution qui ne peut tarder et dont on entrevoit dès aujourd'hui les rouges lueurs... Notre parti réunit chaque jour davantage plus de soldats, sous son rouge drapeau... La fin de ce siècle n'arrivera pas sans qu'on puisse assister au triomphe du parti ouvrier... Nos adversaires se sont servis contre nous des injures, de la calomnie, de la diffamation... On a dit que le parti collectiviste révolutionnaire était le parti anarchiste, alors que ce sont les déments, les inconscients ou les policiers qui se sont faits les chevaliers de la dynamite... Les anarchistes sont les complices conscients ou inconscients de la réaction gouvernementale et bourgeoise.

« Nous en avons assez de ce militarisme qui est la plaie des sociétés modernes ; nous en avons assez de ces guerres fratricides, et c'est pourquoi nous sommes des internationalistes. Nous voulons la paix, la vraie paix.

« La Révolution bourgeoise de 1789 n'a été que le prélude de la Révolution socialiste prochaine, et nous pouvons dire, avec notre mai-

tre Armand-Karl Marx : « C'est au chant du coq gaulois que se fera la révolution sociale... »

« Debout ! et luttons pour nos libertés politiques, pour l'égalité sociale, pour la fraternité universelle ! Le prolétariat se lève partout et acclame la méthode collectiviste et révolutionnaire et, dans un avenir prochain, dont les rouges lueurs nous parviennent déjà, on verra se lever la République du Travail, la République sociale ! »

A la suite de cette pochade révolutionnaire a été voté l'ordre du jour suivant :

« Les citoyens réunis au salon du Colysée, le 19 janvier 1893, après avoir entendu le discours du citoyen Zevaès ;

« Félicitent l'orateur de son dévouement à la classe ouvrière ;

« Considérant la République actuelle, qui toujours a trahi la démocratie, comme le bourg-pourri de toutes les réactions ;

« S'engagent à lutter énergiquement pour assurer, aux prochaines élections municipales et législatives, le triomphe de la République socialiste. »

Amour d'enfant, va !

## Bulletin Militaire

### LA SOLDE DES TROUPES

#### Pour l'expédition de Madagascar

Nous avons annoncé la publication d'un décret sur la solde attribuée aux troupes de l'armée de terre appelées à prendre part à l'expédition de Madagascar ; en voici les principales dispositions :

Ces troupes recevront la solde de l'artillerie et de l'infanterie de marine, plus une indemnité de séjour.

L'indemnité de séjour aux sous-officiers rengagés mariés sera due pendant la durée du séjour dans l'île, même pour les journées passées dans les hôpitaux et ambulances.

Quant à l'indemnité en marche, elle sera attribuée seulement pour les journées de présence passées sur le sol de Madagascar à l'exclusion du temps passé dans les hôpitaux et ambulances.

Suivant les dispositions réglementaires applicables à l'armée de mer, le taux des hautes payes est doublé pour les sous-officiers employés aux colonies, pendant toutes les journées donnant droit à la solde coloniale.

En outre, le décret du 4 août 1894 a prévu des hautes payes particulières pour les caporaux, brigadiers et soldats rengagés de l'armée coloniale, après un certain temps de service.

Des dispositions analogues sont également prises à l'égard des hommes de troupe rengagés.

Par analogie avec les dispositions qui ont été appliquées lors de l'expédition du Tonkin, les sous-officiers rengagés doivent, au point de vue des allocations spéciales de rengagement, être traités, pendant leur séjour à Madagascar, comme les sous-officiers rengagés de l'armée de mer.

Les sous-officiers contractant un rengagement pendant leur séjour à Madagascar recevront également la totalité de la première mise d'entretien prévue pour un rengagement de même nature et de même durée dans l'armée de mer.

Quant aux caporaux ou brigadiers et soldats qui souscriraient un rengagement dans la limite d'une première période de rengagement de cinq ans pendant leur séjour à Madagascar, ils recevront les primes prévues par le décret du 29 mai 1890, lesquelles sont d'ailleurs égales à celles déterminées pour les troupes de la marine.

Ils recevront, en outre, les gratifications annuelles prévues pour les militaires du même grade rengagés dans l'armée de mer.

Les officiers et assimilés, employés militaires, sous-officiers, adjudants et assimilés appelés à faire partie du corps expéditionnaire de Madagascar auront droit à l'indemnité d'entrée en campagne, suivant le taux déterminé par le décret du 27 décembre 1890. L'indemnité sera, d'une manière générale, payée au port d'embarquement en France ou en Algérie ; elle pourra toutefois être perçue, sur autorisation spéciale, au point de départ de la garnison.

Les sous-officiers promus adjudants ou officiers pendant la durée de l'expédition ont droit à l'indemnité d'entrée en campagne prévue par le tarif colonial. Les adjudants promus officiers, ainsi que les officiers nommés à un nouveau grade pendant l'expédition, percevront également un complément d'indemnité d'entrée en campagne égal à la différence existant entre l'indemnité déterminée pour le grade supérieur aux colonies et celle prévue, sur le pied de France, pour leur ancien grade.

Les officiers pourront percevoir, avant leur départ des garnisons et sur autorisation spéciale, trois mois d'avance de solde sur le pied de France ; il en est de même des sous-officiers employés militaires.

Les troupes marchant en corps ou en détachement percevront sur état de solde spécial un mois d'avance de solde.

### Bulletin Météorologique du 25 Janvier

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 6°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 5°
Midi,	753 m/m	au-dessus 7°
Hausse,	» m/m	
Baisse,	5 m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 2°

## AU MOULIN

Le moment est favorable pour crayonner M<sup>lle</sup> Andrée, sa mère et sa grand-mère, l'institutrice et Péline Boyer, pour révéler les motifs de l'affection et de l'antipathie qui animent ces personnages et leur situation mondaine.

M<sup>lle</sup> Andrée ? Douze ans, ai-je dit, bien qu'elle en parût à peine neuf : blonde, chétive, colère, mauvaise tête et bon cœur, tantôt vive comme un linot, tantôt plus endormie qu'un loir ; agit par soubresauts et par tarlutes, raffole aujourd'hui de la musique qu'elle abhorra demain, étudie avec fureur et déchire ses livres l'accès de travail éteint, jone mille tours pen-dables à sa « governess » qu'elle dévore de caresses, un diable à quatre en trois mots.

M<sup>lle</sup> de Nesve ? Veuve avec trente mille livres de rente, gâte affreusement son enfant unique et recourt à l'extrême sévérité, si M<sup>lle</sup> Andrée abuse de sa longanimité. Nerveuse comme toutes les mères, elle qualifie sa fille « ange ».

Reproduction interdite.

« trésor », « séraphin », etc... et, deux secondes après, impatientée des tournolements et du tapage, elle crie : « As-tu fini de remuer ? Je vais te donner une gifle » (qui ne tombe cependant qu'une fois sur vingt avis comminatoires) ; caractère versatile, inquiet et chagrin. Inconsolable de la perte de son mari, elle éconduit tous les « partis » que lui présente sa mère qui voudrait sarcler le souvenir du défunt dont elle éprouva maintes fois, à son grand dam, l'indépendance et la volonté. Perpétuellement en bisbille avec M<sup>lle</sup> d'Avrolles qui admoneste M<sup>lle</sup> de Nesve comme si elle portait encore des robes courtes, elle vit très retirée, presque cloîtrée en son hôtel d'Avallon et fuit les relations extérieures. Sérieuse et peu expansive, elle ne communique ses souffrances, pour la plupart chinériques, qu'à M<sup>lle</sup> Boyer dont elle prise énormément le bon sens, le jugement et l'amitié.

M<sup>lle</sup> d'Avrolles ? Une Maintenon aussi vigoureuse qu'un chêne, impérieuse, absorbante et capricieuse, atteinte de la torquade dominatrice : tout doit plier devant son verbe et son geste. Fort riche, avare et friande, elle se ferait hacher pour sa petite-fille qu'elle chapitrait et tyrannise du matin au soir et dont elle va baiser

le front et les pieds chaque nuit, en dépit de sa « faible santé » qui nécessite, paraît-il, six ou sept repas quotidiens et l'usage constant des vieux crus de la Basse-Bourgogne. Spirituelle, gaie, malicieuse, gauloise et voltairienne, prodigue même, quand elle oublie le souci de sa grandeur, de son marquisat et de ses intérêts. Exécra particulièrement la meunière parce que celle-ci se dérobe au joug et pour d'autres causes que nous dévoilerons ci-après.

Miss Clair ? une longue et mince personne de vingt-cinq ans, malade, phthisique peut-être, en tout cas pâle comme l'envers d'une feuille de saule ou comme une lune embrumée. M<sup>lle</sup> d'Avrolles la surnommait « M<sup>lle</sup> Frimas ». D'où venait-elle ? D'Irlande, et elle appartenait à l'illustre famille des O'Connor. Dans son alcôve, au-dessous d'un crucifix d'argent armorié, un arbre généalogique enchevêtrait des noms historiques ou légendaires : O'Brien, O'Sullivan, O'Donoghue, etc. Aussi, un fugitif sourire ridait-il sa face ordinairement stagnante, lorsque M<sup>lle</sup> d'Avrolles dénombrait et biographait emphatiquement les ancêtres de feu le marquis. En puits de science, experte dans toutes les langues et toutes les littératures, elle alliait à juste dose l'indulgence

et la répréhension. Elégiaque et lakiste, forcée de Chopin dont elle traduisait l'œuvre avec le sentiment et la couleur propres à chaque mesure de ce poème indéfini des humaines douleurs, formaliste, susceptible et minutieuse, silencieuse hors de son enseignement, elle possédait à l'excès le cant et la dignité qui lui aliénait la prévenance de la domesticité et la familiarité de ses maîtres. Peut-être comprime-t-elle des velléités enfantines et capricieuses dont l'idée passagère allume un bouquet de fraises sur la crème de sa peau, velléités qui se trahissent par une rafale soudaine de baisers plaqués sur les yeux et sur les mains de son élève ahurie et suivis de grosses larmes rapidement étanchées. Comment, à l'aide de quelles recommandations entra-t-elle chez M<sup>lle</sup> de Nesve ? Peu importe en l'occurrence. Mais, pour compléter le portrait, nous devons noter sa haine implacable contre tout ce qui porte un nom anglais, ou profère l'idiome londonnien, haine native qui la métamorphose parfois en Judith avant le souper d'Holopherne, et qu'elle infiltra dans le cerveau de M<sup>lle</sup> Andrée à tel point que, pour cause de pugilat entre M<sup>lle</sup> de Nesve et de jeunes insulaires britanniques, Misses Clarke habitant, pendant l'été, une villa contiguë à la

24 janvier 1893.

La hausse commencée depuis deux jours s'est sensiblement accentuée aujourd'hui. Les chefs du parti radical, après avoir obtenu pendant dix jours carte blanche pour aboutir à une combinaison ministérielle acceptable par la Chambre, ont dû résigner leur mandat. La Bourse paraît s'en montrer satisfaite, mais ce qui selon nous aide surtout à l'amélioration des cours, c'est l'abondance des capitaux.

Les cours des places étrangères concourent à l'excellente tenue du marché.

Notre 3 0/0 est à 102,37 1/2.

La plupart des fonds internationaux ont aujourd'hui largement profité des bonnes dispositions générales. — L'Extérieure a largement regagné le terrain perdu depuis l'ouverture de la crise. A noter également la hausse des valeurs ottomanes, sur lesquelles en temps opportun nous avons attiré l'attention de nos lecteurs.

L'Italien est à 85,80.

L'épargne se porte toujours sur le Suez avec juste raison du reste, c'est la valeur d'avenir par excellence. On doit sur ce titre profiter de la moindre réaction pour entrer dans la valeur. Bien avisés sont ceux qui ont suivi nos conseils.

Les Sociétés de crédit ne sont pas restées en arrière. Le Crédit Lyonnais progresse sensiblement.

En résumé, séance très satisfaisante et qui confirme pleinement nos indications.

DE LAVIGERIE,  
22, place Vendôme, Paris.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

### SAUMUR

#### Aux arracheurs de sonnettes

Il paraît que certains farceurs s'amuse à arracher les sonnettes aux portes des maisons. Cet exercice peut leur paraître fort récréatif, mais tout le monde n'est pas de cet avis, et nous connaissons plusieurs propriétaires décidés à faire payer cher cette sottise plaisanterie.

### École d'application de Cavalerie de Saumur

Par décision du 23 janvier :

M. du Garreau de la Méchenie, capitaine de cavalerie hors cadre (service des écoles militaires), instructeur d'exercices militaires à l'école d'application de cavalerie, a été mis en activité hors cadre, pour être affecté au service d'état-major et nommé faisant fonction de chef d'état-major de la 5<sup>e</sup> division de cavalerie, en remplacement de M. le chef d'escadrons de cavalerie hors cadre, de Villeneuve-Bargemon, qui a reçu une autre destination.

### ANGERS

#### Un drame au 135<sup>e</sup>

Hier matin, vers 10 heures, S..., caporal-fourrier à la 1<sup>re</sup> compagnie du 135<sup>e</sup>, s'est tiré

un coup de revolver dans la poitrine à la caserne Desjardins. Immédiatement, on se précipita vers la chambre d'où était venu le bruit de la détonation, et on trouva le malheureux évanoui, baignant dans son sang.

Les médecins-major furent demandés à la hâte, et sous leurs soins empressés, le blessé reprit ses sens ; mais il fut impossible de lui extraire la balle, et on envoya chercher au quartier des dragons, une voiture d'ambulance afin de le transporter à l'hospice.

Pour comble de malheur, les chevaux s'emballèrent en chemin, heurtèrent un arbre qu'ils déracinèrent à moitié, et brisèrent la voiture. Le pauvre fourrier, bouleversé par le choc, s'évanouit encore, et depuis ce moment, on ne conserve presque plus aucun espoir de le sauver.

S... est un engagé volontaire, protestant, de 22 ans environ. Personne, jusqu'à présent, ne saurait s'expliquer ce qui l'a poussé à sa funeste détermination. (Anjou.)

### Un mariage

Hier matin a été célébré, à l'église Saint-Joseph, au milieu d'une assistance qui comprenait l'élite de la société angevine, le mariage de M. Adrien Planchenault, avec Mlle Marie Brossard de Corbigny.

La mariée était conduite à l'autel par son oncle, M. l'amiral Brossard de Corbigny.

### Tué par un train

Mercredi matin, vers 3 heures, le sieur Lasserre, facteur-chef de nuit à la gare de Savonnières, près Tours, a été surpris par l'express de Nantes n° 24, dont la machine l'a atteint à la tête, lui faisant une large blessure.

La mort a été instantanée.

Le malheureux était marié et père de famille.

### Dîner de la Société Artistique et Littéraire de l'Ouest

Le prochain dîner de la Société Artistique et Littéraire de l'Ouest aura lieu lundi prochain 28 janvier, à 7 heures précises du soir, dans les salons du café Corazza, au Palais-Royal.

On y fêtera tout particulièrement les collègues décorés et promus ou qui ont obtenu des distinctions honorifiques ces derniers temps.

Après le dîner, soirée musicale pour laquelle de nombreux artistes ont promis leur concours.

### POITIERS

#### La concentration des troupes pour Madagascar

On parle beaucoup, en ville, de la concentration des troupes du 9<sup>e</sup> corps d'armée, qui vont prendre part à l'expédition de Madagascar, et l'on croit savoir, que Poitiers sera choisi comme lieu de concentration.

demeure de M<sup>me</sup> de Nesves, celle-ci dut transporter l'heure des messes auxquelles assistaient chaque dimanche l'institutrice et sa disciple.

Dès la première rencontre sous le portail de l'église communale, imprégnée jusqu'aux moelles des rancunes héréditaires de sa préceptrice, Andrée traita, ex-abrupto et à voix intelligible, les petites Albionnaises d'« *assassines de l'Irlande* », insulta à laquelle Mary Clarke riposta par « *Waterloo! Waterloo! Wellington a battu les Français!* » Devinant plutôt l'intention de l'affront que le sens exact de la riposte, M<sup>lle</sup> Andrée enleva le chapeau de Betty Clarke et le foula aux pieds. Betty répliqua par un soufflet que Miss Clair arrêta au vol. Explications, tumulte, visite de Mistress Clarke exigeant des excuses. Andrée tombe en convulsions à l'idée de s'humilier devant une Anglaise. Aussi, pour éviter tout conflit ultérieur, enferme-t-on, un peu plus tard, M<sup>lle</sup> Andrée au pensionnat des Ursulines d'Avallon.

Périne Boyer, la meunière? Trente-deux ans : fraîche, ambrée, lisse et ferme comme un brugnon dont elle emprunte la senteur ; des yeux noirs, hardis et pensifs qui empiètent ses tempes et la moitié d'un front étroit et poli.

Les sourcils, fournis comme une moustache de tambour-major, piquent un épi mobile à la naissance du nez fin de l'arête, aux narines serrées et palpitantes. De sa bouche large et dentée d'ivoire les lèvres volent l'écarlate du coquelicot, et leurs commissures s'ombrent d'un duvet justifiant le sobriquet de « sapeur en jupon » que lui infligeait M<sup>me</sup> d'Avrolles. Le menton court et potelé se trouve d'une fossette bleuâtre ; ses cheveux, aussi sombres et luisants que le jais, reflètent les nuances mordorées de l'indigo. Petite et dodue ainsi qu'une caille de moisson, pied mignon et cambré, plus frétilante qu'une bergeronnette, main brune, courte et charnue, aussi lesté que la parole, la meunière des Aïrelles dort d'un œil, éveille elle-même, à trois heures du matin, ses garçons de moulin pour les charrois et la mise en train. En même temps à la cuisine, à l'écurie, au fournil, à la vacherie, à la basse-cour, à la buanderie, au pigeonnier, à la trémie, au jardin, à la porcherie, à la cave et au grenier, elle nourrit son monde mieux qu'elle ne se nourrit elle-même, car on ne l'aperçoit aux repas que juste le temps de servir grassement ses mercenaires et, toute la journée, vous la voyez grignoter un éternel croûton qui renait

## Dernières Nouvelles

### Un drame en wagon. — Une religieuse tuée

Fontainebleau, 24 janvier. — Un assassinat sur lequel on n'a encore aucun détail, vient d'être commis entre Fontainebleau et Moret.

Dans le train n° 35, venant de Paris et s'arrêtant à Fontainebleau à 4 h. 6, un individu a tiré plusieurs coups de revolver sur les personnes qui se trouvaient avec lui dans le wagon, et a tué une religieuse et blessé deux dames et un monsieur.

L'assassin a été arrêté par la gendarmerie de Moret. Le corps de la malheureuse religieuse a été déposé dans la salle d'attente.

### Le mariage de M<sup>lle</sup> Faure

M<sup>lle</sup> Faure, fille du Président de la République, est, depuis hier, fiancée avec M. Deschanel, député d'Eure-et-Loir.

### A la correctionnelle :

Le président. — Prévenu, vous êtes marié ?  
Le prévenu. — Non, mon président ; est-ce que vous auriez une fille ?

Beaucoup de malades souffrant de la goutte, de rhumatismes, migraines, névralgies, ont pris les Pilules Suisses à leur plus grande satisfaction.

## LA PETITE SCIENCE

### LE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

Pendant que l'éclairage électrique des trains et des tramways met une certaine lenteur (comme les véhicules eux-mêmes) à se développer en Angleterre et sur le continent, il se développe considérablement aux États-Unis, où l'on ne verra bientôt plus d'autre système que le système de traction électrique en ce qui concerne les tramways. Il va sans dire que les voitures américaines éclairées par l'électricité sont également chauffées par elles : le courant électrique est directement transformé en calories sous les pieds des voyageurs ravis. Le système le plus généralement employé consiste en une série de bobines d'induction placées dans un cadre de quatre montants en fer. Ces quatre montants sont constitués par des feuilles de tôle mince superposées et forment les noyaux d'autant de transformateurs secondaires ; le fil primaire est très gros dans ces transformateurs, afin de diminuer la résistance ; le fil secondaire, très fin, est fermé sur lui-même et toute l'énergie électrique qu'il absorbe se transforme en chaleur.

Un appareil de ce genre, de dimensions moyennes, absorbe un courant de 5 à 6 ampères avec une force électromotrice de 100 volts et le transforme en un courant de 0,0017 volts et de 2,300 à 3,000 ampères. Il permet de se chauffer comme auprès d'un gros poêle et de même faire cuire des aliments auxquels les gourmets les plus sceptiques ne pourraient trouver aucune saveur électrique spéciale. Le problème posé est donc résolu dans une large mesure : les distributions d'électricité pourront bientôt fournir à leurs adhérents la lumière, la force motrice et la chaleur. *Hoc erat in votis!*

40 Médecins des Hôpitaux de Paris ont constaté que le Sirop et la Pâte de Nafé de DELANGRENIER étaient les pectoraux les plus efficaces contre les rhumes, gripes, bronchites, irritations de poitrine et de gorge. Sans opium, morphine ni codéine, on les donnera avec sécurité et succès aux enfants atteints de toux ou coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.



Oui, je suis guéri, je ne tousserai plus jamais, et je tiens par reconnaissance à faire connaître mon secret. C'est grâce aux Pastilles du D<sup>r</sup> CABANES que ma toux a disparu. C'est grâce aux Pastilles du D<sup>r</sup> CABANES que vous n'aurez plus ni Rhumes, ni Gripes, ni Catarrhes, ni Bronchites.

Dépôt Ph<sup>o</sup> DERBECCQ, 24, Rue de Charonne, Paris  
ET TOUTES PHARMACIES. Envoi franco contre timbres.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

Ne demandez chez votre Epicier que du

# TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épiceries et de Comestibles.

Vente en Gros : 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

dans la poche de son tablier comme le foie dans le ventre de Prométhée. En outre, soigneuse de son corps pis qu'une donzelle parisiennne, très vaniteuse de son linge embaumé d'iris et de violette, elle empile, par myriades, sur les planches des armoires, draps, serviettes, nappes, mouchoirs, pièces de toile en quantité suffisante pour défrayer deux hospices pendant un siècle. Elle régente sa maison autocratiquement : chose dite, chose faite. Au contrevenant elle adresse une première remontrance courtoise ; en cas de récidive, une semonce de teinte plus verte. Au troisième péché, congé dans les formes. On se sépare bons amis, mais irrévocablement. Aussi, la craint-on autant qu'on l'adore. Les serviteurs qui marchent à la guise de la patronne sont soignés avant elle et rétribués d'après le degré d'ancienneté. Trois d'entre eux, comptant vingt et vingt-six ans de service aux Aïrelles, y ont probablement dénoué leur vie. Périne tirait annuellement de son moulin sept mille francs argent, non compris le grain. Elle moulait le blé dans un rayon de six à huit lieues.

Baptiste la dénommait « Madame Grognon ». « Elle n'est, ou plutôt ne paraît jamais satisfaite. Laissez-la bougonner ; c'est dans le

» sang. Si elle devenait calme, on ne la recon-  
» naitrait plus ; il faudrait « houer » le mé-  
» decin. Ses querimonies jouettent quand  
» même l'activité du domestique, bien qu'il  
» sache parfaitement qu'elle ne ronchonne que  
» pour de rire. »

Moi, je lui donnais trois appellations : « Pé-  
rine », quand nous étions sur un pied vague ;  
« nourrice », lorsque je méditais des avances ;  
« man' nou pour l'enjôler, pour lui carotter —  
alors que j'étais au moulin — une sortie illi-  
cite, ou une récréation avant l'heure régle-  
mentaire.

(A suivre.)

A. M.

### M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste, N° 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois.  
Nouvelle application du plombage Bayard  
aux dents les plus cariées, garantissant la mas-  
sication indéfiniment.

Prix : 3 francs, soins compris  
EXTRACTION DE DENTS GRATIS

Etude de M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

## A VENDRE

A l'Amiable

Pour cause de départ

## UNE MAISON

Située au bourg des Rosiers, sur la place, servant d'hôtel, avec ou sans le matériel.

Facilités de paiement.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

## A VENDRE

A l'Amiable

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES :

1<sup>o</sup> Une PETITE PROPRIÉTÉ, située au Pont-Grisson, commune de Vivy, sur le bord de la route de Saumur à Vivy, comprenant : maisons de maître et de fermier, et environ 3 hectares 43 ares 50 centiares ;

2<sup>o</sup> Une CLOSERIE, située au Bois-de-Mont, commune de Vivy, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation et terres dans le venant, le tout contenant ensemble 1 hectare 4 ares 50 centiares ;

3<sup>o</sup> Un PRÉ, situé dans la prairie des Sonchais, commune d'Altonnes, contenant 49 ares 50 centiares ;

4<sup>o</sup> PRÉ-ALLOU, situé dans la commune de Vivy, contenant 77 ares ;

5<sup>o</sup> LANDE-AUX-AIRES, à la Baraudière, commune de la Breille, contenant 3 hectares 65 ares.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuillé (près Vivy).

## BUREAU DE PLACEMENT

### M<sup>me</sup> SECHET

FRUITIÈRE

Rue Saint-Jean, 39, Saumur, Se charge de placer domestiques, cuisinières, femmes de chambre, valets de chambre, cochers, etc.

## JARDIN

A LOUER DE SUITE

Au centre de la ville. Prix modérés.

S'adresser à M. GOBLET-MAHOU-DEAU, négociant rue Nationale.

## A VENDRE

Vieux Journaux et Rognures

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE apprentie lingère, 33, rue St-Nicolas.

## ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, SAUMUR

### MAISON P. ANDRIEUX

PRODUITS ALIMENTAIRES FÉLIX POTIN

Malgré la hausse persistante sur les Vins, mes achats antérieurs me permettent encore de vendre un très bon Vin rouge des coteaux de Saumur.

Vin rouge 35 c. le litre. { 26 litres pour 25  
— blanc 45 c. — { Livraison à domicile par 6 litres.

Je défie toute concurrence pour la qualité de mes Vins. P. ANDRIEUX.

## Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS  
CARTES D'ADRESSES  
ÉTIQUETTES PARCHEMIN P<sup>r</sup> ENVOIS  
TÊTES DE LETTRES  
CIRCULAIRES — ENVELOPPES  
AVIS DE TRAITES — MANDATS  
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS  
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL  
FAIRE-PART NAISSANCE  
CARTES DE VISITE  
AFFICHES — PROSPECTUS  
PROGRAMMES P<sup>r</sup> FÊTES & SOIRÉES  
PRIX-COURANTS  
MÉNUS EN BLANC & IMPRIMÉS  
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

## LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 19<sup>e</sup> ANNÉE

6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.

Bureau : 1, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence.

Le journal LA JEUNE MÈRE, de M<sup>r</sup> Brochard, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

Pâtisserie, Glaces, Sorbets, Confiserie fine

## A. BOURDOIS, TRAITEUR

20, Rue Saint-Jean, à SAUMUR

Spécialité de Pâtés de Gibier, Volailles, Foies gras, etc.

Fournitures complètes pour Déjeuners, Lunchs, Diners

Pour la Ville et Campagne

Entrées froides et chaudes, Vol-au-vent financière et de poisson  
Pâtés et terrines de Foies gras de Ruffec et de Strasbourg

M. Bourdois demande de suite deux apprentis.

Commodité, Économie

## LESSIVE MAGIQUE

FAIRE SA LESSIVE

Sans Savon, sans Lessiveuse et sans Feu.

Elle peut être employée à l'eau froide ou chaude, à volonté. Elle détruit les germes des maladies contagieuses. Elle adoucit les mains et les préserve des gerçures et des crevasses. Elle dispense de l'usage du savon et de tous produits chimiques.

Seul Dépôt : chez M. CHAUVEAU

ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR.

## ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

## IMBERT FILS

Comestibles de choix

Pâtés de foie gras truffés, marque Deschandeliers... depuis 1 75  
Hafner, de Strasbourg, — 2 25  
Louis Henry, id., — 3 25  
Pâtés foie de canards, — 2 25  
Choucroute de Strasbourg 1/2 k. 20  
Saucisses et cervelas fumés.  
Saucissons de Lyon, Arles et Lorraine.  
Poitrine fumée, Jambon d'York.  
Caviar de Russie.  
Anchois de Norvège.

FROMAGES : Camembert, Brie, Pont-Lévéque, Port-Salut, Roquefort, Hollande, Chester, Gruyère, Comté et Emmenthal. Tous les vendredis, Nouilles fraîches Ferrari, Fromages suisses Ch. Gervais.

Tous les vendredis, Escargots de Bourgogne préparés ou cloisonnés.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

## CHEMINS DE FER

### LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr. matin	Omn. matin	S. dir soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
	matin	soir							
Paris			7 55	8 35	12 50	9 45	7 55		11 25
Chartres		6	9 34	10 18	2 48	11 24	9 41		1 33
Courtalain (départ)	3 05	7 44	10 48	11 48	4 21	12 32	10 54		2 57
Château-du-Loir	7 40	10 12	12 22	2	6 37	1 58	12 32		4 53
Château-la-Vallière	8 24	10 48	12 45	2 37	7 10				5 26
Noyant-Méon	9 21	11 20	1 05	3 10	7 40				5 56
Linières-Bouton		11 29		3 19	7 49				6 06
Vernantes	9 55	11 41		3 32	8				6 16
Blou	10 12	11 52		3 43	8 10				6 26
Vivy	10 27	12	1 30	3 51	8 17				6 33
SAUMUR (Orl.) arr. (départ)	10 46	12 13	1 40	4 01	8 29	3 05	1 49	6 44	6 44
Nantilly (arrivée)		12 18	1 47	4 18	8 34	3 10	1 55	6 54	7 01
SAUMUR (Etat) arr. (départ)	Mixte matin	12 26		4 26	8 41			7 12	7 12
Nantilly (départ)		12 37		4 39	8 52			6 05	6 05
Chacé-Varrains	8 31	12 20		4 15	8 32			6 14	6 14
Nantilly (départ)	8 38	12 27		4 27	8 43			6 20	6 20
Chacé-Varrains	8 47	12 33		4 33	8 49			6 27	6 27
Brézé-Saint-Cyr	9	12 42		4 40	8 56			6 34	6 34
Montreuil (départ)	9 41	1 28	2 18	5 3	9 18	2 20	6 40	7 40	7 40
Thouars	10 19	2 02	2 49	5 32	10 14	3 58	2 50	8 25	8 25
Niort			4 39	8 52	12 25	5 42	4 44	11 41	11 41
Saintes			6 42	12 04		7 19	6 45	2 23	2 23
Bordeaux			10 25	4 22		9 49		4 56	4 56

a. Ce train n'a lieu que le lundi.

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir	Semi dir'sr	Expr. soir	Expr. soir	Mixte soir
	matin	soir							
Bordeaux			5 40		7 05				3 35
Saintes			9 2		9 47				7 15
Niort			5 15	10 42		11 25	2 36		9 6
Thouars	6 15	8 35	12 38	1 35	1 05	5 7	10 12	11 26	8 32
Montreuil (départ)			1 1	2 23		5 46	10 35	11 53	9 13
Brézé-Saint-Cyr	7 17	9 59		2 37		6 1			9 28
Chacé-Varrains	7 24	10 11		2 44		6 9			9 36
Nantilly (arrivée)	7 29	10 16		2 49		6 14			9 41
SAUMUR (Etat) arr. (départ)	7 40	10 23		3 01		6 26			9 53
Nantilly (départ)	7 20	10 50		2 40		6 5			soir
SAUMUR (Orl.) arr. (départ)	7 30	11		2 50		6 16			soir
Vivy	7 38	11 08	1 23	2 58	1 47	6 24	10 57	12 17	
Blou	7 44	11 20	1 33	3 05	1 51	6 29	11 7	12 29	
Vernantes	7 56	11 33		3 18		6 43			
Linières-Bouton	8 4	11 41		3 26		6 52			
Noyant-Méon	8 15	11 52		3 40		7 6			
Linières-Bouton	8 26	12 03		3 51		7 20			
Noyant-Méon	8 37	12 15	2 09	4 05		7 34	11 44		
Château-la-Vallière	9 7	12 45	2 28	4 37		8 7	12 4		
Château-du-Loir	9 43	1 32	2 55	5 18	3 06	8 46	12 33	1 54	
Courtalain (départ)	12 1	3 48	4 35	7 58	4 20	11 6	2 17	3 32	
Chartres	1 35	5 18	5 44	9 46	5 34	12 53	3 33	4 44	
Paris	3 25		7 30	11 20	7 05	3 5	5 10	6 15	

### LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn.		Expr.		Omn.		Expr.		Omn.		Expr.	
	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	
Nantes (départ)			8 25	8 40	12 7	3 5			8 50	11 40		
Angers (départ)	6 23	10 27	11 55	2 48	4 55	5 10	10 32	1 35				
La Ménitrie	7 03	10 49	12 27	3 31	5 20	6	10 58	2 1				
Les Rosiers	7 12	10 56	12 31	3 41		6 13						
St-Clément	7 19		12 40	3 48		6 22						
St-Martin	7 26		12 45	3 56		6 31						
Saumur (arrivée)	7 38	11 10	12 54	4 08	5 40	6 47	11 20	2 23				
— (départ)	7 45	11 16	1	4 25	5 44	6 57	11 27	2 28				
Varennes	7 59	11 26	1 10	4 41		7 15						
Port-Boulet	8 15	11 35	1 20	5 1	6 1	7 33	11 48	2 47				
Langeais	8 56	11 56	1 49	5 46	6 23	8 29	12 14	3 13				
Tours (arrivée)	9 41	12 34	2 25	6 35	7 10	9 43	1 01	4 06				
Paris (arrivée)	4 28	4 48	9 30	11 59	11 59	5 8	10 39					

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Omn.		Direct		Expr.		Omn.		Omn.		Expr.		Mixte		Expr.	
	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	
Paris (départ)	11 18	12 17	9 25	11 45	11 15	8 26	12 45	11 18								
Tours (départ)	5 48	8 47	1 20	4 51	6 50	11 57	10 40	2 53								
Langeais	6 27	9 30	2 10	5 46	7 29	12 40	11 35	3 31								
Port-Boulet	6 54	10 7	2 36	6 18	8 5		12 22	3 51								
Varennes	7 5	10 19		6 29	8 16		12 39									
Saumur (arrivée)	7 16	10 32	2 55	6 40	8 27	1 12	12 57	4 6								
— (départ)	7 23	10 42	3 01	6 50	8 32	1 16	1 32	4 10								
Saint-Martin	7 34			7 1	8 43		1 48									
Saint-Clément	7 40			7 7	8 49		1 57									
Les Rosiers	7 48			7 14	8 56		2 6	4 25								
La Ménitrie	7 59	11 12	3 26	7 24	9 4	1 35	2 21	4 32								
Angers (arrivée)	8 41	11 52	3 44	8 6	9 45	1 57	3 22	4 57								
Nantes (arrivée)	11 14		5 52	12 14	3 50	6 15	6 46									

### LA FLECHE A SAUMUR

STATIONS	matin			soir			matin			soir		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
La Flèche	7 05	10 35	4 4									